

Unia Zentralsekretariat

Weltpoststrasse 20

Abteilung Vertrags- und
Interessengruppenpolitik

CH-3000 Bern 15

T +41 31 350 21 11

F +41 31 350 22 11

<http://www.unia.ch>



**Die Gewerkschaft.
Le Syndicat.
Il Sindacato.**

Factsheet

Taux d'intérêt négatifs et ses conséquences des sur les assurances sociales

La BNS a introduit un taux d'intérêt négatif de -0,75% sur les comptes courants. Il faut donc payer quand on a déposé de l'argent sur un compte de la BNS. La BNS a ainsi créé une différence de taux d'intérêt par rapport à la zone euro dans le but de réduire l'attractivité du franc. Les banques d'affaires appliquent également des intérêts négatifs à leurs clients commerciaux, mais, en règle générale, pas aux petits clients.

Les assurances sociales sont aussi touchées par les intérêts négatifs. Toutes les caisses de pension (également Publica, la caisse de pension de la Confédération), toutes les caisses d'assurance maladie et la Suva subissent des taux d'intérêt négatifs sur leurs comptes courants. Seul le Fonds de compensation de l'AVS/AI/APG n'est pas soumis aux intérêts négatifs.

La possession de liquidités engendre des coûts

La décision de la BNS du 15 janvier 2015 a eu comme effet immédiat que les assurances sociales ont subi des pertes sur leurs placements en euros. La Suva a par exemple essuyé des pertes sur les placements de -2,7%.

Pour accomplir leurs missions légales, les assurances sociales doivent disposer de suffisamment de liquidités (actifs circulants) qui sont déposées sur des comptes courants. Les liquidités des caisses maladie par exemple s'élèvent à plus de 2,5 milliards de francs après la réception du paiement des primes au début du mois. Les caisses maladie paient avec cela les prestations de soins des hôpitaux, des médecins, etc. Les intérêts négatifs coûtent aux assuré-e-s environ 10 à 12 millions de francs par année. Les caisses de pension conservent environ 6,5% de leurs placements en liquidités ou 45,5 milliards de francs, selon l'estimation de l'UBS.

Les rendements des placements diminuent

Les revenus des placements diminuent à cause des intérêts négatifs. Les caisses de pension sont par exemple confrontées au problème que les placements à taux fixes rapportent moins. La Suva note que les titres suisses à taux fixes ne permettent presque plus depuis des années de réaliser des gains. Si les caisses de pension veulent effectuer des placements plus lucratifs, mais aussi plus risqués, elles doivent le faire à l'étranger. En matière d'obligations à rendement élevé, les placements en devises étrangères dominent. Le problème est qu'ils entraînent des coûts pour la couverture des risques de change qui, en raison de l'abandon du taux plancher, ont fortement augmenté.

Si les taux d'intérêt négatifs perdurent, la Suva subira une perte de recettes de 150 à 200 millions de francs en un an. Tendanciellement, les caisses de pension pourraient se retrouver en situation de sous-couverture.

Espèces au lieu de comptes en banque?

Les caisses de pension pourraient détenir leurs liquidités en espèces plutôt que de les déposer sur des comptes bancaires à vue. Selon UBS, la détention en espèces (entrepôts, sécurité, transport, assurances,

etc.) coûterait entre 0,2% et 0,5%. Si ces coûts sont bien inférieurs aux intérêts négatifs appliqués aux dépôts à vue, ils représentent pourtant une charge financière pour les caisses de pension.

Conséquences à moyen terme en cas de fléchissement de la conjoncture

Les effets sur les assurances sociales seraient gravissimes si nous devions entrer en récession. Il y aurait d'une part moins de recettes sur les primes et les cotisations sociales, d'autre part, les dépenses augmenteraient en raison de la hausse du chômage mais aussi des perspectives plus restreintes de réinsertion professionnelle des personnes malades, accidentées ou en chômage de longue durée.

Pourquoi les caisses maladie et les caisses de pension ainsi que la Suva ne bénéficient-elles pas de dérogations aux intérêts négatifs ?

Le Fonds de compensation de l'AVS/AI/APG ne se situe pas dans un rapport de concurrence à d'autres institutions et est de ce fait exonéré des intérêts négatifs, argumente la BNS. Pourquoi les caisses maladie ne bénéficient-elles pas de dérogations aux intérêts négatifs? La BNS l'explique par le fait que les caisses maladie ne font pas partie de la Confédération. Santéuisse, l'association faitière des caisses maladie, a fait savoir qu'elle ne peut pas comprendre cette justification étant donné que les caisses maladie remplissent une mission de service public réglée par la loi.

Que demande Unia?

Les caisses de pension, la Suva et d'autres assurances sociales doivent bénéficier de dérogations aux taux d'intérêt négatifs, respectivement en être protégées. L'AVS doit pour sa part continuer à en être exonérée.

Sources

Suva: fiche d'information interne

UBS: Chambolement des taux

www.ubs.com/global/fr/wealth_management/wealth_management_research/publications-d-actualite.html